

Football FCM La réserve se rebiffe

Logique défaite de la Une

Séniors : Alors que l'équipe 1, très diminuée encore par trop d'absence et une infirmerie complète, s'inclinait très logiquement à Aignan face à une belle équipe locale pleine d'allant, l'équipe Réserve à Labéjan le dimanche réalisera une très belle prestation.

Sursaut d'orgueil chez les réservistes

Motivés, très concentrés, désireux de prouver que les résultats obtenus jusqu'à présent ne correspondent pas au jeu déployé, les mirandais vont cependant rentrer dans le match de façon trop défensive face à une équipe locale qu'ils craignaient compte tenu de son classement dans le haut du tableau. Labéjan va en profiter pour ouvrir rapidement le score. Ce but va sonner la révolte des mirandais qui vont alors prendre le jeu à leur compte, multiplier les attaques et Morel, qui jouait là seulement son 2ème match dans les rangs mirandais, va par trois fois aux buts. Il sera également l'auteur d'une passe décisive pour Faisant. Ce joueur a pu apporter à cette équipe du FCM, le réalisme et l'efficacité qui lui ont trop fait défaut tout au long de la saison. En fin de première période Labéjan, qui ne veut rien lâcher, réduit le score à 4 à 2. En seconde mi-temps, le jeu sera un peu plus brouillon, Labéjan se montrera très dangereux sur coup de pied arrêté mais le FCM jouera plus en contre et inscrira deux nouveaux buts (Morel et Yousfi) assurant ainsi le gain du match sur le score de 6 à 2.

U13 : L'équipe 2 à Panassac pour un plateau en retard, va avec 1 victoire et 1 défaite face à AGSL 3 et AGSL 2 obtenir un résultat comptable satisfaisant. Dans le jeu, ils auront alterné le bon, voire sur certaines actions le très bon, avec le moins bon, surtout dans la concentration et dans la justesse du geste technique.

Week-end prochain : Seule l'équipe sénior Réserve sera sur le prè avec à Mirande le 30/04, à 18h30, la rencontre FC Mirande 2 / Riscle 2, capitale pour les 2 clubs. Le Dimanche 1er mai, 4 équipes de jeunes du FCM participeront au tournoi du Val d'Arros Adour à Plaisance.

Max Drouilhet-Peyré